

Qui va payer les vélos en libre service brûlés ce week-end à Paris ?

écrit par Christine Tasin | 3 juin 2025



Paris, dimanche 1er juin. Sur les Champs-Élysées, des carcasses de vélos en libre-service incendiés jonchaient le sol. LP/Delphine Goldsztejn



Paris, dimanche 1er juin. Sur les Champs-Élysées, des carcasses de vélos en libre-service incendiés jonchaient le sol. LP/Delphine Goldsztejn



Paris, le 1er juin. Des carcasses de vélos et scooters sur le pont de l'Île. LP/Aurélie Audureau



Paris, le 1er juin. Des carcasses de vélos et scooters sur le pont de l'Île de la Cité. LP/Aurélie Audureau

Photos tirées du [Parisien](#).

Chez Vélib', pas moins de 149 000 trajets ont été effectués samedi, contre 120 000 d'ordinaire.

Et nombre d'entre eux n'ont pas été restitués et ne le seront jamais, si on en juge aux photos parues dans la presse et aux grands titres des journaux.

Certes, moult vélos ont été purement et simplement abandonnés n'importe où, mais pas seulement...

Certes, il y a eu de la casse pendant les bagarres de bande mais pas seulement...

Des vélos ont été transformés en projectiles, histoire de mieux casser et blesser...

Des vélos ont été transformés en bûchers modernes, les manifestants devaient se croire à Carnaval en voyant la faune qui avait pris possession des rues...

Le sourire -jaune- du jour :

La municipalité parisienne a lancé un appel d'offres rebaptisé « appel à manifestation d'intérêt » pour pérenniser les flottes de vélos électriques en libre-service. Les opérateurs qui obtiendront le gâteau auront en plus une petite contrainte, reverser à la collectivité une redevance indexée sur leur chiffre d'affaires. Après déduction du coût des vélos incendiés ?

Et tant pis pour les cochons de payants.